



30 novembre 2022

Monsieur Paul Cardegna
Président du Comité
Comité permanent des opérations
gouvernementales et des prévisions budgétaires
Chambre des communes
131, rue Queen, 6^e étage
Ottawa ON K1A 0A6

Monsieur Cardegna:

Affaires mondiales Canada (AMC) a identifié quatre factures supplémentaires qui correspondent à la motion du Comité concernant la fourniture de documents pour son étude sur les dépenses du Bureau du secrétaire de la gouverneure générale. Nous regrettons que ceux-ci n'aient pas été inclus dans le paquet livré par AMC le 18 novembre 2022.

AMC a continué d'appliquer le principe de transparence relativement à cet exercice, cependant certains retraits de renseignements dont la divulgation pourrait raisonnablement entraîner des pertes financières ont été effectués. La référence suivante apparaît donc dans les factures fournies :

- (1) *Cartes de crédit*. La procédure de non-divulgation a également été appliquée aux renseignements relevant d'une perspective de sécurité dont la divulgation pourrait raisonnablement entraîner des pertes financières et une exploitation par des méthodes ou techniques criminelles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Cardegna, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Colleen Calvert
Directrice générale et secrétaire des Affaires ministérielles
Secrétariat des Affaires ministérielles